



Le **Jardin de Cocagne de la Haute Borne** est une **exploitation maraîchère biologique** à vocation d'**insertion sociale et professionnelle**, avec **vente directe des légumes** produits sous forme d'abonnements paniers : www.jardindecocagne-lille.org

Le Jardin de Cocagne associe 3 objectifs:

- **l'utilité sociale**: l'insertion socioprofessionnelle de personnes en difficulté socioprofessionnelle.
- le **développement durable** avec l'agriculture biologique, le respect de la biodiversité, la préservation de la terre et des paysages.
- le **développement local** et **l'économie solidaire** par la vente de légumes bio en circuit extra court à des adhérents-consommateurs.

Le Jardin de Cocagne de la Haute Borne est le premier Jardin à être implanté sur un Parc d'activités d'entreprises: le **Parc Scientifique de la Haute Borne**. Il expérimente ainsi un projet d'insertion socioprofessionnelle au cœur du monde économique innovant. Le Jardin a initié de nombreux partenariats avec les entreprises et a cherché à impliquer les salariés au cœur du projet (bénévolat, parrainage). Les salariés des entreprises sont aussi les consommateurs des paniers de légumes produits au Jardin.

Le Jardin de Cocagne de la Haute Borne en chiffres (2021) :

- Entre 25 et 30 jardiniers en parcours d'insertion en file active.
- 8 salariés « permanents » (1 directeur à ½ temps ; 1 secrétaire à ½ temps ; 4 encadrants techniques ; 1 accompagnatrice socioprofessionnelle ; 1 responsable des ventes.
- 4 ha cultivés, dont 4 600 m² sous serres.
- 600 k€ d'investissements depuis le début du projet.
- 350 paniers produits et vendus / semaine (51 semaines sur 52).

Le Jardin de Cocagne de la Haute Borne en développement :

- Production d'œufs bios grâce à un poulailler de 60 poules pondeuses (248 à terme).
- Projet de verger bio.
- Emergence d'un secteur pédagogique avec ateliers semis et repiquage dans les carrés potagers, découverte des ruches, découverte de la permaculture, rencontre avec les animaux (poules ; lapins ; moutons), découverte des plantes aromatiques.
- Aménagement de parcelles potagères au sein d'autres structures (par exemple à Eurartisanat) et ateliers pédagogiques « de la terre à l'assiette ».
- Réflexion autour de nouveaux services à proposer aux collectivités : mise en culture ou en verger de délaissés urbains ; aménagement de poulaillers urbains ; écopâturage ; transport de biens ou de personnes en attelage (chevaux de trait).

Ambition du Jardin de Cocagne de la Haute Borne :

Contribuer au bien-vivre alimentaire de tous en cultivant la solidarité.

« 100 000 Paniers Solidaires » Le Bien vivre alimentaire avec Cocagne



→ LE BIEN VIVRE ALIMENTAIRE COCAGNE

Le programme national des Paniers Solidaires a 10 ans en 2020 et maintient ses objectifs qui visent à favoriser **l'accessibilité économique et physique à une offre de légumes bio**. Il s'agit ainsi de proposer à des personnes disposant de faibles ressources d'un abonnement panier à faible coût allié à un accompagnement alimentaire, matérialisé sous forme d'ateliers pratiques et de temps d'échange. Ce programme est soutenu par la DGCS et a obtenu depuis 2019 un appui supplémentaire dans le cadre du Plan pauvreté. Sa reconnaissance passe depuis 2013 par l'obtention au niveau du Réseau et des Jardins d'une Habilitation à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide alimentaire.

→ OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Favoriser l'accès de produits frais, bio, locaux et solidaires à des personnes à faibles revenus
- Favoriser l'accès au droit commun alimentaire durable
- Développer des projets de territoire
- Favoriser la mixité et le lien social

→ Accompagnement au bien être alimentaire

L'accompagnement alimentaire est un travail sur les représentations culturelles alimentaires, réalisé via des ateliers pédagogiques sur les pratiques alimentaires et les connaissances diététiques. Cet accompagnement peut prendre la forme de modules de formation, d'ateliers pratiques et de visites de terrain comme autant d'occasions de créer du lien social et de l'échange autour de l'alimentation. Ces actions ont plusieurs visées : apprendre à consommer les légumes de saison, consommer sainement avec un petit budget, retrouver le plaisir de cuisiner, de partager un repas et de manger, produire et consommer de manière responsable.

Concrètement :

- Dans l'idéal, une convention est établie entre le CCAS et le Jardin de Cocagne (modèle existant).
- Les référents RSA ou les assistants sociaux du CCAS sont sensibilisés au dispositif et peuvent le « prescrire » aux familles relevant des minimas sociaux. Une Feuille de liaison est envoyée au Jardin de Cocagne (modèle existant).
- Le bénéficiaire s'engage sur 3 mois et à participer, autant que possible, aux ateliers pédagogiques prévus (visite du Jardin ; ateliers cuisine).
- 3 sortes de paniers possibles :
 - Petit panier (pour 1 à 2 personnes / semaine) – Part du bénéficiaire : 2 € - Prise en charge Réseau Cocagne : 4 € - Financement local à rechercher : 4 €.
 - Panier standard (pour 2 à 4 personnes / semaine) – Part du bénéficiaire : 3 € - Prise en charge Réseau Cocagne : 4 € - Financement local à rechercher : 7 €.
 - Panier familial (pour 4 personnes et + / semaine) – Part du bénéficiaire : 4 € - Prise en charge Réseau Cocagne : 8 € - Financement local à rechercher : 6 €.
- Les bénéficiaires viennent retirer leur panier chaque semaine sur le Jardin ou sur le point de retrait choisi (qui peut être le CCAS).

Le dispositif P.A.N.I.E.R.S



Dès 2018, Bio en Hauts-de-France, le Réseau des AMAP Hauts-de-France et Les Jardins de Cocagne Hauts-de-France coopèrent autour du dispositif P.A.N.I.E.R.S. – une démarche ambitieuse visant le renforcement et le déploiement de paniers de produits bio et locaux accessibles dans les Hauts-de-France. Lutter ensemble contre la précarité alimentaire, tel est notre objectif.

La déclinaison du sigle **P.A.N.I.E.R.S** résume bien l'ambition :

Pour l'**A**ccès à une **N**ourriture **I**nclusive, **É**cologique, **R**égionale et **S**olidaire.

Le dispositif propose de lever les freins à l'alimentation durable en distribuant des paniers **de produits bio et locaux à moindre prix** aux personnes en situation de précarité alimentaire.

Les usagers peuvent ainsi bénéficier d'un tarif préférentiel et d'un accompagnement au changement d'habitudes alimentaires au travers d'ateliers de sensibilisation (techniques culinaires, équilibres alimentaires, lectures d'étiquettes...) ainsi que des formations. Le but est d'accroître l'autonomie alimentaire en permettant à chacun de faire des choix appropriés à ses besoins, à ses moyens, en tenant compte des enjeux tels que la santé et l'environnement.

Concrètement :

- Les structures relais partenaires (centres sociaux, CCAS, épiceries solidaires, groupement d'achat ou tout autre structure associative...) identifient les personnes ou familles en situation de précarité alimentaire pouvant bénéficier du dispositif (**1 200 euros de quotient familial**). Une Feuille de liaison est envoyée au Jardin de Cocagne (modèle existant).
- Ces foyers sont ensuite accompagnés dans la démarche de changement alimentaire, avec :
 - L'accès aux paniers de produits bio à moindre prix
 - La participation à des ateliers cuisine, visites de ferme, formations...
- Le bénéficiaire s'engage sur 3 mois et à participer, autant que possible, aux ateliers pédagogiques prévus (visite du Jardin ; ateliers cuisine).
- 3 sortes de paniers possibles :
 - Petit panier (pour 1 à 2 personnes / semaine) – Part du bénéficiaire : 5 € - Prise en charge dispositif P.A.N.I.E.R.S : 5 €.
 - Panier standard (pour 2 à 4 personnes / semaine) – Part du bénéficiaire : 7 € - Prise en charge dispositif P.A.N.I.E.R.S : 7 €.
 - Panier familial (pour 4 personnes et + / semaine) – Part du bénéficiaire : 9 € - Prise en charge dispositif P.A.N.I.E.R.S : 9 €.
- Les bénéficiaires viennent retirer leur panier chaque semaine sur le Jardin ou sur le point de retrait choisi (qui peut être le CCAS).

**Le Jardin
de Cocagne
du Raquet**

Votre panier de légumes
Bio, local & solidaire
à deux pas de chez vous !



Le **Jardin de Cocagne du Raquet** est une **exploitation maraîchère biologique** à vocation d'**insertion sociale et professionnelle**, avec **vente directe des légumes** produits sous forme d'abonnements paniers.

Le Jardin de Cocagne associe 3 objectifs:

- **l'utilité sociale**: l'insertion socioprofessionnelle de personnes en difficulté socioprofessionnelle.
- le **développement durable** avec l'agriculture biologique, le respect de la biodiversité, la préservation de la terre et des paysages.
- le **développement local** et **l'économie solidaire** par la vente de légumes bio en circuit extra court à des adhérents-consommateurs.

Le Jardin de Cocagne du Raquet a été implanté en mai 2019 sur l'Ecoquartier du Raquet à SIN-LE-NOBLE, près de DOUAI, quartier-phare de Douaisis Agglo en termes de transition écologique, agricole et alimentaire, en cours de construction et de développement. Cet écoquartier rassemble aujourd'hui des logements HQE, des entreprises, des acteurs sociaux – La Bouée des jeunes, l'APEI, Le Jardin de Cocagne –, le Lycée Rimbaud et des établissements de loisir importants – Centre aquatique ; boulo-drome ; patinoire ; parc urbain. Le Jardin de Cocagne du Raquet expérimente ainsi un projet d'insertion socioprofessionnelle au cœur du monde post-industriel en reconstruction. Il est partie prenante de l'ERBM (Engagement pour le Renouveau du Bassin Minier) voulu par l'Etat.

Le Jardin de Cocagne du Raquet en chiffres (2021) :

- Environ 20 jardiniers en parcours d'insertion en file active.
- 6 salariés « permanents » (1 directeur à ½ temps ; 2 encadrants techniques ; 1 accompagnatrice socioprofessionnelle ; 1 responsable des ventes ; 1 chargée de communication et des partenariats).
- 4 ha cultivés.
- 65 k€ d'investissements depuis le début du projet (serres ; forage ; irrigation ; tracteur maraîcher).
- 130 paniers produits et vendus / semaine (51 semaines sur 52).

Le Jardin de Cocagne du Raquet en développement :

- Lauréat du Plan de Soutien aux Associations de Lutte contre la Pauvreté, le Jardin de Cocagne du Raquet projette de construire un bâtiment polyvalent rassemblant hangar agricole, salle de pause et de formation pour les jardiniers, magasin de producteurs locaux et tiers-lieu nourricier à vocation sociale. Douaisis Agglo soutient également le projet. La DRAAF a été sollicitée au titre de la participation du Jardin de Cocagne du Raquet au Programme Alimentaire Territorial (PAT) de Douaisis Agglo. Un dossier a été également déposé pour répondre à l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Fabriques de territoire », qui veut traduire la volonté de l'Etat à soutenir l'émergence de tiers-lieux pilote.
- Le Fonds de Développement de l'Inclusion soutient également le Jardin de Cocagne du Raquet dans l'acquisition de 2 000 m² de serres supplémentaires.

Ambition du Jardin de Cocagne du Raquet :

Contribuer au bien-vivre alimentaire de tous en cultivant la solidarité.